

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2020

OBJET : ANNULATION DE LOYERS PROFESSIONNELS COMMUNAUX

L'an deux mille vingt, et le huit décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE — Odette DIBON— CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSES :

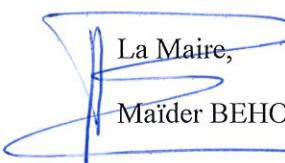
La Maire expose au Conseil Municipal que pour faire face à la dégradation nationale de la situation sanitaire, le président de la République a, par 2 fois, décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire métropolitain : une 1^{ère} fois de mi-mars à mi-mai 2020 et une seconde durant le mois de novembre 2020. Le département des Pyrénées-Atlantiques, comme l'ensemble des départements métropolitain et la Martinique, a donc été concerné par des mesures de confinement.

Elle évoque les mesures de soutien aux commerces dits non essentiels obligés par une fermeture administrative qui ont été exonérés de loyers sur ces 2 périodes.

Afin de répondre à la demande de Serge TAILLANT, vitrier d'art, elle propose de faire preuve à nouveau de solidarité en exonérant ce dernier de 2 mois de loyer de son atelier, en cohérence avec les actions menées auprès des commerces.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de la Maire et en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE l'annulation de 2 mois de loyer de l'atelier de Serge TAILLANT.



La Maire,
Maïder BEHOTEGUY

